



L'influence émanant de chaque Mitsva est exercée par la Mitsva elle-même, dont la nature est d'entourer toute chose.

Le Précepte de la Tsédaka, par exemple, est l'un de ces grands Commandements entourant tous les autres, puisque l'ensemble des Mitsvot est désigné par le nom de Tsédaka. C'est la raison pour laquelle il est bon de donner une pièce à la Tsédaka, avant l'accomplissement de chaque Mitsva.

Ceci permet d'introduire l'aspect qui entoure (celui de la Tsédaka) dans l'aspect profond (celui de la Mitsva qui est accomplie). Néanmoins, bien que se contentant d'entourer, la Tsédaka est aussi une Mitsva de proximité. La Torah, à l'inverse, est éloignée et elle agit donc de façon plus élevée.